

À remettre complétée et signée au Guichet Famille

Afin de vous éviter de fournir, chaque année, votre avis d'imposition, le Guichet Famille a la possibilité d'accéder à votre quotient familial directement auprès de la Caisse d'Allocations Familiales de l'Eure.

NOM et Prénom du responsable :

N° d'allocataire CAF :

Je suis inscrit(e) à la CAF de l'Eure et j'autorise le Guichet Famille à consulter mon quotient familial via **CDAP** (consultation dossier allocataires par les partenaires).

Je ne suis pas inscrit(e) à la CAF de l'Eure et m'engage à présenter au Guichet Famille mon avis d'imposition 2020 sur l'année 2019 pour l'année 2021, avis d'imposition 2021 sur l'année 2020 avant le 30 novembre 2021 pour l'année 2022.

Je comprends que je dois fournir mon avis d'imposition chaque année.

Je refuse la consultation de mon quotient familial et m'engage à présenter au Guichet Famille mon avis d'imposition 2020 sur l'année 2019 pour l'année 2021, avis d'imposition 2021 sur l'année 2020 avant le 30 novembre 2021 pour l'année 2022.

Je comprends que je dois fournir mon avis d'imposition chaque année.

Fait à Le

Signature

CADRE RÉSERVE AU SERVICE

Date de dépôt du document :

Quotient familial :

Revenu de référence :

Nombre d'enfants à charge :